

► Dax

Ville fleurie 2016

www.dax.fr



visite du jury régional le 5 août 2016





► LE MOT DU MAIRE

Dax est une ville thermale et touristique située à un carrefour entre l'intérieur des terres et la façade atlantique, entre la région bordelaise et le Pays basque. Première agglomération thermale de France située près du plus grand massif forestier d'Europe, son cadre de vie est une préoccupation constante pour la municipalité et l'équipe des espaces verts et de l'environnement, soucieuses de l'image verte, fleurie et donc accueillante et agréable que chacun retient, qu'il soit Dacquois et bien sûr curiste ou touriste, quand il fait halte dans la ville des bords de l'Adour.

Ainsi, pour la municipalité et pour l'ensemble des services, la volonté est tenace et permanente de mener à bien des projets respectueux de l'environnement et du patrimoine.

Lors des travaux, les intervenants sont fortement sensibilisés aux sujets liés à l'environnement et les opérations s'inscrivent dans une politique globale de développement durable et de préservation de ressources naturelles très présentes sur le territoire communal à commencer par l'eau thermale et ses sources.

La ressource, c'est aussi tout le patrimoine naturel dont les Barthes, toutes proches du centre-ville, constituent un ensemble riche de prairies humides et de bois, un atout sur le plan économique, social et environnemental.

C'est encore un jardin classé remarquable au niveau national, le Parc du Sarrat : un fleuron et poumon vert en cœur de ville. C'est encore, d'une manière générale, tout l'effort entrepris depuis de longues années pour que l'héritage vert soit valorisé comme par exemple l'opération des Berges Éphémères qui permettent à toute la population d'investir les rives de l'Adour pendant l'été dans un cadre naturel préparé comme un écrin en plein centre-ville.

L'ensemble de ces actions et de cette conception du milieu naturel en site urbain et péri-urbain ayant évidemment pour ambition de favoriser l'attractivité touristique, économique et résidentielle de la ville.

Gabriel BELLOCQ
Maire de Dax
Conseiller départemental des Landes



► sommaire

► PRÉSENTATION DE LA VILLE	P.6
> DAX CAPITALE DU SUD DES LANDES	P.6
> DAX UN PATRIMOINE HISTORIQUE RICHE SUR LE PLAN ARCHITECTURAL	P.7
► Dax, un cadre de vie très nature	P.8
> UN PATRIMOINE NATUREL IMPORTANT	P.8
► Dax, gestion et actions en faveur de la biodiversité	P.9
> LA ZONE NATURELLE DE BOULOGNE	P.9
> LA FORÊT COMMUNALE : UN PLAN DE GESTION 2011-2025	P.10
> LA ZONE NATURELLE : UN PLAN DE GESTION 2011-2020	P.11
> COULÉE VERTE ADOUR ZONE NATURA 2000	P.11
> LA ZONE NATURELLE DE LA TORTE	P.11
> PARC DU SARRAT CLASSÉ JARDIN REMARQUABLE	P.12
> PELOUSE SÈCHE «LE SÉQUÉ»	P.12
► Dax, un cadre de vie où sont mis en oeuvre les principes de développement durable et d'agenda 21	P.13
> LA DÉMARCHE PROPRIÉTÉ DE LA VILLE	P.13
> LIMITATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU PROFIT DES PRODUITS NATURELS	P.14
> GESTION DE L'EAU	P.16
► Dax, ville verte et fleurie	P.17
> ORGANISATION DU SERVICE PARCS ET JARDINS	P.17
> EN CHIFFRES	P.18
> LE FLEURISSEMENT PRINTEMPS - ÉTÉ 2016	P.19
> PALMARÈS DE LA VILLE DE DAX	P.21
► animation et valorisation touristique	P.22
> PROMOTION DU LABEL	P.22
> ANIMATIONS DE LA VILLE	P.22
► Politique d'aménagement et d'embellissement - Grands projets 2008-2016	P.24
> PROJETS TERRITORIAUX RÉALISÉS	P.24
> PROJETS TERRITORIAUX À VENIR	P.26

► PRÉSENTATION DE LA VILLE

DAX CAPITALE DU SUD DES LANDES

Dax est située au cœur de la forêt landaise, entre l'Océan Atlantique et les Pyrénées. Dax sous-préfecture du département des Landes, première station thermale de Nouvelle Aquitaine, accueille annuellement plus de 45 000 curistes.

Réputée pour la qualité de ses eaux et de ses boues bienfaitantes, la station est plus particulièrement orientée vers les soins en rhumatologie, phlébologie, fibromyalgie. C'est une ville également célèbre pour la qualité de ses corridas, de sa gastronomie, de ses nombreux sportifs dont beaucoup ont porté le maillot tricolore aux quatre coins de la planète, en particulier en équipe de France de rugby.



Dax est aussi une ville de culture et de loisirs. Le centre de la cité est également à la fois un lieu agréable de vie et un pôle d'échange commercial intense pour lequel la municipalité a engagé depuis 2008 un important travail de réhabilitation et de requalification urbaine.

Dax est un pôle d'enseignement à proximité de plusieurs centres universitaires comme Bordeaux et Pau. Des formations BTS et licence correspondant aux besoins du tissu économique local, métiers de l'eau, du bois, de l'habitat et du thermalisme y sont proposées. Dax est la première ville économique du département des Landes. Son tissu économique est composé essentiellement de PME et d'un réseau commercial très dense.



Dax s'impose comme un centre économique dynamique regroupant une activité industrielle, de services et dispose de cinq zones d'activités où sont implantées de nombreuses conserveries et industries de l'emballage.

DAX UN PATRIMOINE HISTORIQUE RICHE SUR LE PLAN ARCHITECTURAL

Dax a adhéré à l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire, villes à secteurs sauvegardés et protégés et veille tout particulièrement à son patrimoine urbain. Un programme de réhabilitation a permis de requalifier l'ancien Hôtel des Baignots, autrefois fleuron français des établissements thermaux pourtant promis à la démolition aux début des années 2000, en logements.

La campagne de ravalement de façades a permis aux Dacquois de prendre conscience de la richesse de leur patrimoine et d'améliorer le cadre de vie. Depuis 1999, 113 immeubles ont été réhabilités.

- **Dax, cité chargée d'histoire** possède de précieux monuments comme la cathédrale avec la porte des Apôtres, les remparts gallo-romains qui datent du IV^{ème} siècle ap. J-C, la Fontaine Chaude dont la place a bénéficié récemment d'un réaménagement et le musée de Borda. La crypte archéologique abrite les fondations d'un temple galloromain du II^{ème} siècle après JC.

- **Le Splendid Hôtel et l'Atrium** symbolisent la période architecturale de l'entre deux guerres : le style « Art Déco ». Le raffinement des décors, des éclairages et des matériaux font partie des plus belles réussites d'André Granet.



- **Le parc du Sarrat**, site exceptionnel légué à la ville de Dax en 1988 par René Guichemerre, architecte urbaniste est un jardin classé jardin remarquable par le Ministère de la culture. Il est inscrit depuis 1989 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

- **La chapelle des Carmes**, ancien Couvent des Carmes bâti dès le XIII^{ème} siècle et reconstruit en 1523, est devenu le musée de la Ville qui propose des expositions consacrées à l'art moderne.

► Dax, un cadre de vie très nature

UN PATRIMOINE NATUREL IMPORTANT

● **Un intérêt écologique :** La plupart des zones naturelles permettent l'épandage des eaux en période de crues. Les sites présentent des écosystèmes qui hébergent de nombreuses espèces floristiques et faunistiques caractéristiques des milieux humides. Certaines d'entre elles, menacées, sont protégées à l'échelle nationale, européenne ou mondiale.

● **Un intérêt économique :** Les zones naturelles inondables se caractérisent par de nombreuses cultures et exploitations forestières qui apportent à leur propriétaire un revenu. L'existence de champs captants d'eau potable et l'extraction de limons de la zone naturelle de Boulogne permettent à Dax d'alimenter en eau une partie de sa population et de fournir les boues destinées aux soins thermaux. La qualité de la zone naturelle de Boulogne en fait un atout important pour les activités d'hébergement et de loisirs (2 campings, un centre équestre et un centre de loisirs).

● **Un intérêt social :** A deux pas du centre ville, les sites naturels permettent des activités de pêche, de chasse, des randonnées pédestres, d'équitation. Ils sont aménagés de parcours nature et santé qui traversent la ville le long de l'Adour. Aujourd'hui, plusieurs sentiers sont réalisés dans le Bois de Boulogne où a été restaurée une vieille demeure appelée la Maison de la Barthe, qui est ouverte à tous. Les sites sont très appréciés pour leur qualité écologique et leur intérêt paysager. La ville de Dax développe aussi depuis quelques années une politique de création de jardins solidaires et écologiques dans plusieurs quartiers. Le premier est situé près du parc du Sarrat et le second impasse Laulanné dans le quartier du Sablar (rive droite de l'Adour).

● **La ville de Dax possède une ceinture de zones naturelles préservées :**

- Les Barthes de Boulogne Saubagnacq site Natura 2000, dont plus de 138 hectares sont classés Espace Naturel Sensible. Dans ce cadre, une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public se met en place progressivement.

- Dax est traversée par l'Adour, grand fleuve de plaine important pour les poissons migrateurs. Le site est classé Natura 2000 ADOUR FR7200724

- La zone naturelle de la Torte (ZNIEFF 4008 de type 2) comprend plusieurs plans d'eau qui font l'objet d'un entretien annuel avec notamment l'extraction des plantes invasives telles que la jussie avec l'AAPPMA de Dax.

- La pelouse sèche siliceuse à l'entrée de ville dans le secteur Sud : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire/directive européenne Habitats 92/432 CEE

- Le Parc du Sarrat, conservatoire de l'ophioglosse des Açores.

► Dax, GESTION ET actions EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les usages sont très diversifiés dans ces zones classées à forte valeur patrimoniale. Plusieurs axes de gestion et des objectifs sont fixés par zone.

LA ZONE NATURELLE DE BOULOGNE

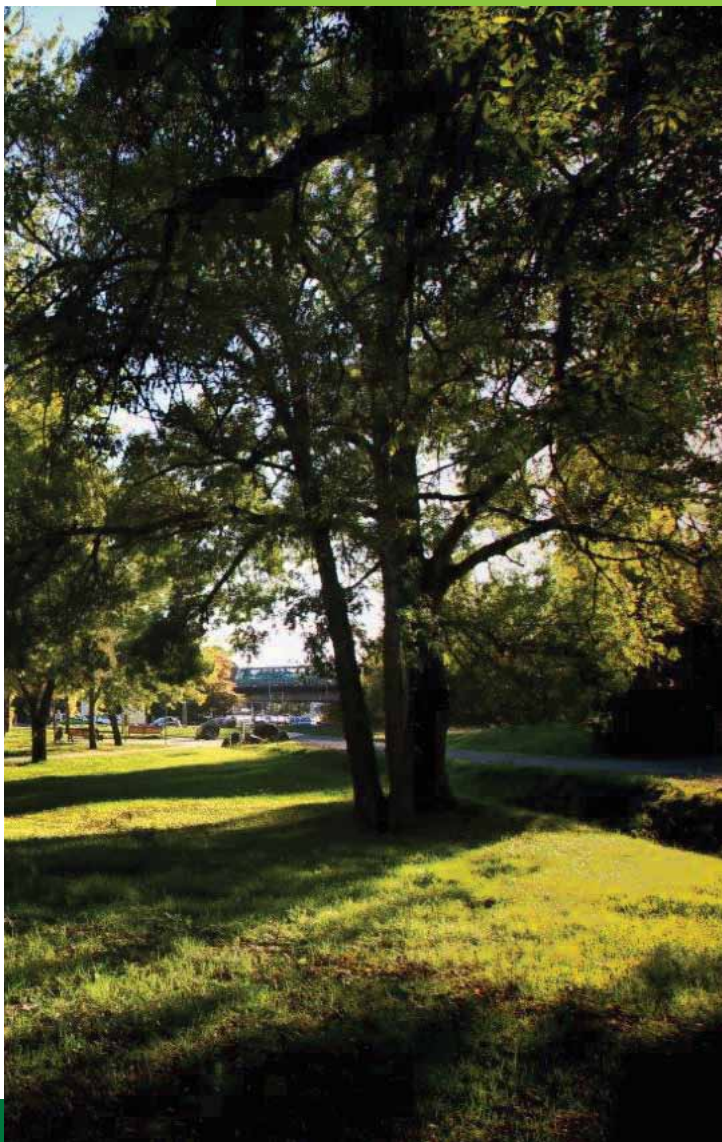


Des objectifs conformes au document d'objectifs et au plan de gestion :

- préserver la qualité de la ressource en eau ;
- maintenir la qualité de la mosaïque d'habitats ;
- protéger la qualité de la richesse faunistique et floristique ;
- l'absence de traitement chimique sur les espaces concernés ;
- respecter la charte NATURA 2000 et l'engagement sur les Espaces Naturels Sensibles pour des pratiques respectueuses des milieux ;
- l'entretien différencié adapté au site et à la cistude d'Europe, espèce d'intérêt patrimonial.

LA FORÊT COMMUNALE : UN PLAN DE GESTION 2011/2025

Un plan de gestion de la forêt communale (2011/2025) est assuré sur plus de 125 hectares avec les engagements suivants :



● Sur le plan de la production

- Régénération par petites parcelles en privilégiant la régénération naturelle.
- Respect et intégration des préconisations du cadre réglementaire du DOCOB du site FR7200 720.
- Respect de la charte Natura 2000.

● Sur le plan écologique

- Engagement de maintien des arbres morts à plus de 30m des chemins sur certains secteurs et notamment les plans d'eau.
- Engagement de débardages à cheval dans les zones sensibles pour préserver les sols et les jeunes chênes et favoriser le développement de la régénération naturelle.
- Préservation de la ripisylve bandes de 5 mètres de part et d'autre du réseau hydrographique (en évitant le passage d'engins).
- Maintien et restauration d'habitats à cistudes d'Europe.

● Sur le plan paysager

Respect des préconisations paysagères intégrées au plan de gestion (Préservation des lisières et analyse d'impact des coupes de renouvellement ; préservation de mares et abords, préconisations de mode d'intervention filtres visuels pour atténuer l'impact des coupes).

LA ZONE NATURELLE DE BOULOGNE : UN PLAN DE GESTION 2011-2020

Un plan de gestion écologique 2011 -2020 :

Pour des raisons de préservations de paysages, de valorisation de territoire, de maintien de la biodiversité, d'ouverture au public, de respect des engagements réglementaires (DOCOB) la ville de Dax a engagé une réflexion sur cette zone pour préserver les ressources naturelles. A partir du diagnostic environnemental, le plan de gestion qui en découle sert de référence pour le comité de pilotage, afin d'éviter une gestion sectorielle par les différents intervenants.



COULÉE VERTE ADOUR ZONE NATURA 2000

Fauches tardives des berges, absences de traitement, convention de fauchage et de récolte de foin avec les agriculteurs. Diminution des pelouses au profit des prairies de fauche.

LA ZONE NATURELLE DE LA TORTE

(ZNIEFF 4008 de type 2)

La zone naturelle se caractérise par des milieux de type forestier, semi-ouverts bocagers, milieux ouverts de cultures et de milieux inondés marécageux et arbustifs.

La gestion du massif forestier de la zone s'intègre dans le plan de gestion de la forêt communale 2011/2025 qui prend en compte les engagements et les préconisations de production et de préservation sur le plan écologique et paysager comme protéger la qualité de la richesse faunistique et floristique, l'extraction régulière des plantes invasives telles que la jussie en collaboration avec l'AAPPMA de Dax.





PARC DU SARRAT CLASSÉ JARDIN REMARQUABLE

On recense dans ce site deux espèces rares : la fougère *Ophioglossum azoricum* C.Presl. (Ophioglosse des Açores) et l'*Anemone hortensis* L. (anémone des jardins). **Le site est classé Conservatoire naturel.** La rareté de l'Ophioglosse des Açores lui vaut d'être protégée au niveau national. La gestion conservatoire pratiquée consiste à effectuer des tontes peu rases pour préserver la reproduction, de laisser dessécher le milieu en plein été et d'effectuer des tontes en fin de cycle de végétation. Les inventaires annuels permettent de constater son évolution.

PELOUSE SÈCHE « SÉQUÉ »



Après inventaire, le service parcs et jardins entretient depuis plusieurs années cet habitat qui abrite des espèces intéressantes en milieu urbain comme les orchidées *Serapias lingua* et *Orchis morio* et une espèce rare en Aquitaine et protégée au niveau régional : la *Serapias cordigera*.

La gestion adoptée depuis plusieurs années (fauche tardive, fauchage manuel sélectif) a permis le développement d'un milieu particulièrement diversifié où s'expriment des espèces de pelouses et de landes sèches dont ces remarquables orchidées.



► Dax, un cadre de vie où sont mis en oeuvre les principes de développement durable et d'agenda 21

LA DÉMARCHE PROPRETÉ DE LA VILLE

Au printemps 2011, un diagnostic sur la propreté de la ville a été établi. A partir de cette étude un plan d'action est en cours d'élaboration. L'objectif est d'améliorer l'aspect des trottoirs, des squares, des places et de tous les lieux publics. Dès 2012, une série de mesures ont été retenues en concertation avec la population, les usagers, les commerçants, le public scolaire et les jeunes.

Parmi ces actions, une **campagne de sensibilisation des propriétaires de chiens** a été lancée : implantation de canisites et de 17 distributeurs de poches, campagne de communication associée. Au quotidien, 23 agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax œuvrent à la propreté des rues et de l'espace public.

La lutte contre la prolifération des pigeons

En 2012, deux pigeonniers ont été installés à Cuyès et au stade Maurice Boyau. L'objectif est de réguler la surpopulation des pigeons en ville. En juin 2016, on compte 1377 pigeons anéantis par stérilisation des œufs dans les pigeonniers. Chaque pigeonnier dispose de 120 cases, pouvant accueillir un couple chacune. Toutes les semaines les pigeonniers sont nettoyés et les œufs sont détruits quotidiennement afin d'éviter la reproduction. Par ailleurs, la Ville de Dax a pris un arrêté interdisant le dépôt ou le jet de graines, de miettes de pain ou toute autre nourriture sur les lieux publics et voies privées.

Le nettoyage des tags

Depuis plusieurs années, dans le cadre du projet de cœur de ville et d'amélioration du cadre de vie, la Ville s'est engagée dans un nettoyage systématique des tags, dont la mission a été confiée à une entreprise spécialisée. Trois modes de nettoyage sont prévus : le sablage, la peinture et le traitement chimique avec des produits biologiques. Pour les immeubles privés, les propriétaires ont la possibilité de solliciter l'intervention du service d'entretien et bénéficient d'un conseil sur les solutions techniques de lutte contre les tags. En 2015, 575 m² de tags ont été traités ; on enregistre une baisse.

LIMITATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AU PROFIT DES PRODUITS NATURELS

● Objectif : « zéro phyto »

Afin de mener une politique volontariste dans le cadre du programme Agenda 21 et pour la protection de la ressource en eau de la commune, la Ville s'est engagée depuis 2008 dans une démarche de formation de ses agents travaillant dans les services (Parcs Jardins, Propreté, Sports, Cimetières) pour perfectionner leurs connaissances et pour acquérir les bonnes pratiques en matière d'utilisation des produits. Le service des Parcs et Jardins et le service des Sports se sont engagés depuis 2008 dans un **plan de désherbage** pour limiter l'usage des produits chimiques, et s'engagent aujourd'hui à n'utiliser que des pratiques alternatives (« zéro phyto »).



● Le service Parcs et Jardins

Il développe des méthodes alternatives respectueuses de l'environnement :

- en diminuant les surfaces désherbées et remplacement par des plantes couvre-sols et des paillages ;
- en utilisant le désherbage thermique au centre ville et le désherbage à la vapeur dans certains sites sensibles ;
- en pratiquant l'éco-piégeage des chenilles processionnaires du pin pour protéger des zones sensibles et en offrant un suivi d'information par panneaux de sensibilisation ;
- en maintenant le principe de «Zéro phyto» aux serres municipales et en luttant biologiquement. Nos équipes sont formées depuis de nombreuses années à l'utilisation d'auxiliaires et autres pièges. Le parc du Sarrat, conservatoire naturel, ne reçoit aucun traitement chimique. Le potager biologique dans le parc constitue un lieu de sensibilisation du public aux pratiques de cultures biologiques. Nous pensons, à terme, valoriser cette action dans le référentiel sous label Espace vert Écologique.

Des visites guidées hebdomadaires du parc du Sarrat et des jardins du centre-ville, sont proposées pour sensibiliser le public aux méthodes alternatives.

En pratiquant la lutte biologique dans les zones sensibles, 250 lagerstroemias sont aidés annuellement contre les pucerons avec des larves de coccinelles déposées généralement en début du mois de mai, et dans le courant du mois de juillet.

En complément, un ensemble de produits naturels sont également apportés à l'arbre pour stimuler sa croissance et lui permettre de se défendre naturellement :

- en plantant des couvre-sols sur les encadrements d'arbres (zoysia, lierre ..) ;
- en mettant en place des paillages végétaux à partir de déchets d'élagages, chanvre, aiguilles de pins désactivées, BRF ou des paillages minéraux sur toile biodégradable ;
- en réduisant dès 2009 l'usage des désherbants. Le bilan du plan a permis de constater une réduction de 47% dans certains secteurs des applications de traitement chimique de type foliaire ; en pratiquant le désherbage thermique.

● Le service propreté de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Il limite les fréquences de fauches en maîtrisant le nombre de passes des accotements et des fossés qui servent de continuités biologiques. On constate aujourd'hui une réduction de 80% des herbicides anti-germinatifs sur voirie en utilisant le désherbage thermique en centre ville. Aujourd'hui, le service étudie la mise en place d'un plan de gestion différencié de la voirie avec un objectif de « zéro phyto ».



● Le service des sports

Il est engagé, depuis 2009, dans une démarche de mise en place d'une stratégie raisonnée et écologique d'entretien des aires de jeux engazonnées conformément aux exigences du référentiel « label pelouse sportive écologique ». Un cahier sanitaire est établi pour chaque terrain pour un suivi attentif des interventions mécaniques, sanitaires ou de fertilisations.



GESTION DE L'EAU

• Au niveau de la conception

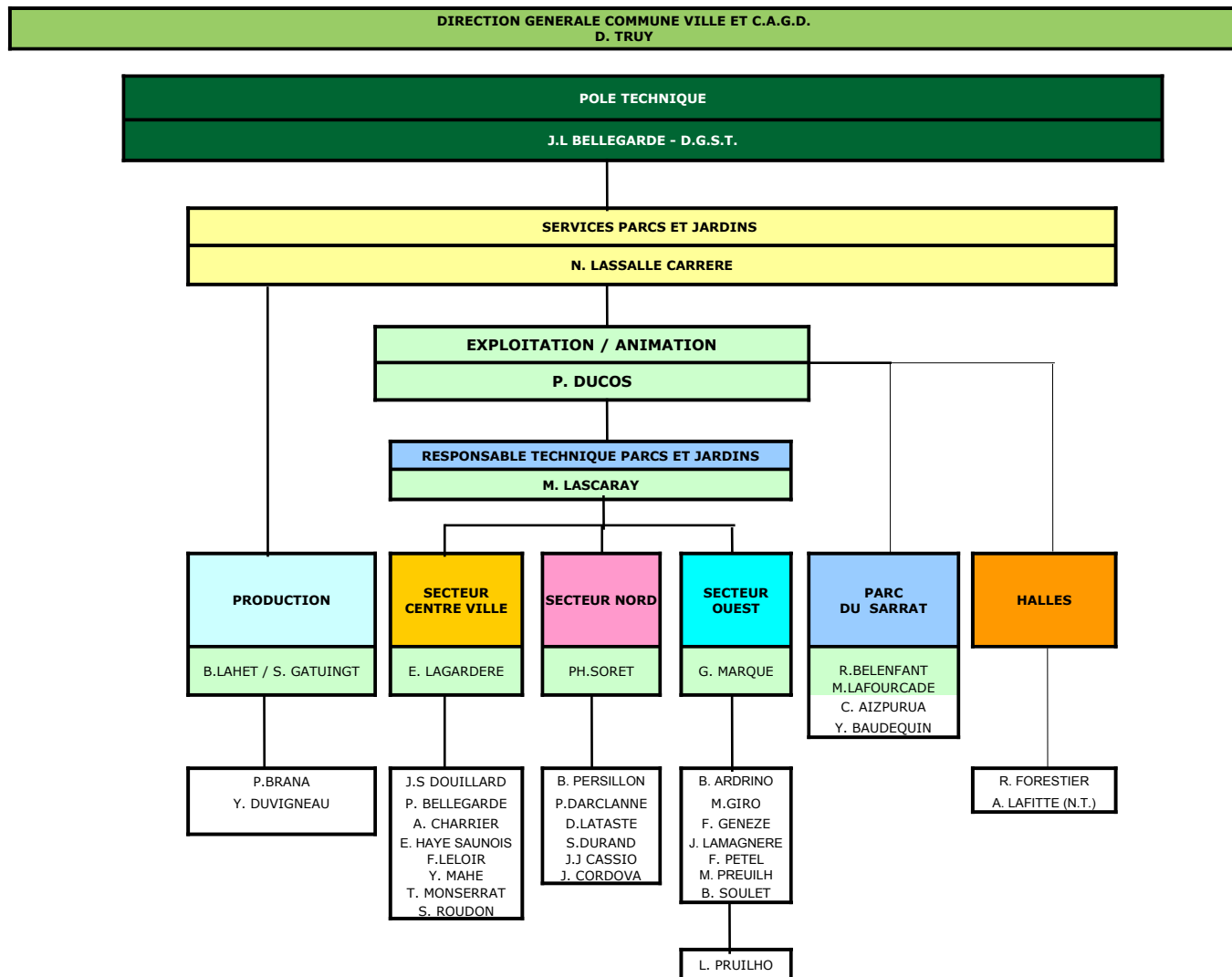
Pour chaque projet en phase d'esquisse, la palette végétale est établie en fonction de la nature des sols. D'une manière générale l'absence de système d'arrosage est privilégiée. Ce choix de départ doit bien sûr répondre en même temps aux besoins des usagers et aux exigences du Maître d'Ouvrage au programme de départ. L'expérience nous montre que l'on peut éviter l'installation de systèmes d'arrosage si ce choix est fait au départ. Nous privilégions cette voie. Les aménagements avenue St-Vincent-de-Paul, boulevard du collège, pour ne donner que quelques exemples, n'ont pas d'arrosage.



• Au niveau de l'entretien

Le service parcs et jardins enregistre toutes les consommations. La tendance est à la baisse de la consommation de plus de 30% sur l'ensemble des secteurs depuis 2009. Des relevés bi mensuels du service, intercalés avec ceux de la Régie des Eaux, permettent d'anticiper les fuites ou les consommations anormales. Le service généralise les réseaux goutte à goutte et les paillages des surfaces arbustives et des surfaces florales. Le service des sports réduit progressivement les consommations d'eau. Le service s'emploie à couvrir strictement et uniquement les besoins en eau du gazon. Des contrôles journaliers permettent de corriger les paramètres et donc les temps d'arrosage. Les deux services privilégient le choix des végétaux et des graminées résistants à la sécheresse et aux maladies.

ORGANISATION DU SERVICE PARCS & JARDINS





EN CHIFFRES

Surface totale : **84 hectares**

Nombre de sites d'intervention : **200**

Nombre de jardinières et suspensions fleuries : **310** (représentant 830m²)

Nombre de points fleuris : **57**

Surfaces de massifs fleuris : **3550 m²**

Nombre d'arbres d'alignements : **3209**

> **35 agents y compris l'encadrement**

- 4 équipes d'entretien espaces verts réparties par secteurs géographiques
- 1 équipe aux serres municipales

> **Parcs et Squares :**

- Parc du Sarrat
- Parc Théodore Denis
- Square Max Moras
- Parc de la Potinière
- Parc des Baignots

> **Serres municipales (2500m²) :**

- Serres multichapelles en verre 1173m²
- Serres plastiques : 1327m²

Production de **100 000 plantes** annuelles, bisannuelles et 1200 vivaces

Espaces Naturels Sensibles **138 hectares**

Forêt communale **125 hectares**



LE FLEURISSEMENT PRINTEMPS-ÉTÉ À DAX 2016

Tous les quartiers de la ville bénéficient d'un fleurissement abondant avec une attention particulière portée au centre ville et dans la zone thermale.

● Fleurissement continu

Ce fleurissement est continu au fil des saisons et est assuré par :

100 000 plantes annuelles et vivaces

40 000 plantes bisannuelles et 18 000 bulbes et tubercules

Tous ces végétaux utilisés dans nos massifs proviennent des serres municipales et sont répartis sur les points et jardinières fleuries.

● Fleurissement de vivaces : 1200 vivaces sont produites annuellement

De plus en plus les plantes vivaces structurent les massifs, ce qui a permis de diminuer le nombre de plantes annuelles et bisannuelles. Ce choix vient compléter une diminution sensible de la densité de plantation. Cela permet en même temps d'apprécier la qualité des plantes qui sont mises en valeur individuellement pour leurs caractéristiques.

● Fleurissement à thème

Chaque année le service espaces verts développe selon le thème des Rendez-vous aux jardins des espaces à thèmes ce qui permet d'offrir au public des visites guidées en centre ville et dans le parc du Sarrat. Ainsi, pour l'année 2016, le thème retenu par le Ministère de la Culture est « les couleurs au jardin ».

Huit jardins à thèmes sont ouverts de juin à novembre en visites libres ou guidées. Un parcours piétonnier en centre-ville, qui permet au public de découvrir, au fil des promenades, les œuvres de grands peintres, amoureux de la nature.

- 1- Parvis Sud Mairie - Alex Lizal
- 2- Square Max Moras - Kandinski au jardin des vivaces
- 3- Jardin de la Cathédrale - Georges de La Tour
- 4- Place Camille Bouvet - Chardin et Arcimboldo
- 5- Place du Présidial - Toulouse Lautrec et Gischia
- 6- Parc des Baignots : Land'art avec Robert Smithon au jardin de l'imaginaire
- 7- Parc des Baignots : La vigne, ses hôtes et Derain
- 8- Place Thiers : Paul Gauguin

QUELQUES EXEMPLES DE FLEURISSEMENTS



PALMARÈS DE LA VILLE DE DAX

● Palmarès national

1978 : 4^{ème} prix 5^{ème} catégorie villes de 15000 à 40 000 hab.

1982 : 3^{ème} prix 5^{ème} catégorie villes de 15000 à 40 000 hab.

1985 : 2 fleurs

1988 : 3 fleurs

● Prix régionaux

1999 : Proposition d'attribution de la 4^{ème} fleur (jury régional)

2002 à 2011 : 3 fleurs et prix spécial régional pour le fleurissement de printemps

2012 : 3 fleurs

2013 : 3 fleurs

2016 : visite du jury régional



● Prix départementaux

2015 : 1er prix des arènes fleuries

Prix spécial éco-pâturage
(de juin à octobre une centaine de brebis
ont pâturé sur les berges de l'Adour)

Respect de l'environnement

► animations ET VALORISATION TOURISTIQUE

PROMOTION DU LABEL

Le panneau du Label Villes et villages fleuris est mis en scène aux différentes entrées de ville, sur les premiers rond-points aménagés. Ils sont renouvelés régulièrement.

Le label est également présent sur le site internet de Dax.

ANIMATIONS DE LA VILLE



● Berges Éphémères

Depuis 2012 la ville de Dax équipe et anime de façon temporaire en juillet et août de 10h à 20h les berges de l'Adour pour tous les publics jeunes, familles, curistes, touristes. Les berges sont aménagées, organisées comme un lieu de convivialité, de partage, de dialogue et de bien-être. Les installations et les animations sont gratuites. Tout au long de l'été un programme complet d'animation est prévu, concerts, atelier de danse, promenades à poneys, visites guidées sur les zones Natura 2000. Tous les vendredis, des visites des Barthes de l'Adour sont organisées.

● Dans le cadre du **Printemps des Landes** (manifestation pilotée par le CDT des Landes), une manifestation a été proposée à Dax en avril 2016 sur le thème de la nature et de la mise en valeur des Barthes de l'Adour : expositions, ateliers, jeux et spectacles pour les enfants, concert. 500 visiteurs ont été accueillis.

● « **Rendez-vous aux jardins** » les 4 et 5 juin a permis d'accueillir 700 visiteurs au parc du Sarrat en visite libre ou en visite guidée autour des « couleurs au potager » et de cinq circuits thématiques (l'origine des plantes à travers les continents, l'évolution des végétaux à travers le temps, les drôles d'insectes, la promenade poétique et les plantes à teinture).

- **Les huit jardins à thèmes** en centre-ville en visite libre ou guidée de juin à novembre. Ce parcours permet au public de découvrir les œuvres de grands peintres, amoureux de la nature.



- **Semaine du développement durable** : opération sur le marché de Dax le 4 juin 2016, de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire en collaboration avec le CIVAM Bio des Landes et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Dégustation de smoothies réalisés à base de fruits invendus.

- **« Dax fête le goût »** : l'occasion pour les écoles élémentaires de découvrir fruits, légumes de saison de la région dans la cour de récréation et issus de l'agriculture biologique.

- Depuis avril 2012, la ville de Dax propose aux enfants des écoles **deux repas bio par mois** à la cantine.



- **Autres actions :**

- Participation annuelle des habitants au concours des maisons fleuries, organisé par quartiers. Environ 80 lauréats sont récompensés chaque année

- Installation de panneaux de communication sur les sites de gestion raisonnée des espaces verts. Protection biologique intégrée : panneaux « ici nous protégeons l'environnement » ;

- **Visite des Barthes de l'Adour** tous les vendredis et visite du parc du Sarrat les mardis, jeudis et samedis.

► POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET D'EMBELLISSEMENT GRANDS PROJETS 2008-2016

PROJETS TERRITORIAUX RÉALISÉS

- Réaménagement de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul et de la route de Tercis.
- Projet cœur de ville : Opération Urbaine Collective pour dynamiser le cœur de ville, rénovation de la place Fontaine Chaude, de l'esplanade du général de Gaulle et de la place de la Course, restauration des remparts et de l'immeuble Biraben,...
- Espace multisports Colette Besson quartier de Saubagnacq : création d'un stade d'athlétisme avec une piste de six couloirs de 400m, d'un espace couvert de six terrains de badminton et volley, d'un trinquet de compétition avec gradins de 300 places, d'un mur à gauche, d'un espace dédié à l'escalade de niveau départemental, d'un terrain de grand jeux synthétique et de deux terrains engazonnés avec tribune de 500 places.



- Aménagement des Barthes de Saubagnacq avec la réalisation de quatre circuits de découverte, et la création de la Maison de la Barthe. Point accueil touristique et pédagogique.
- Ouverture du studio de répétition « Up your sound ».
- Création de l'Espace Enfants-Famille Nelson Mandela en centre-ville qui regroupe deux crèches avec au total 100 places, une ludothèque et le Centre Social et culturel municipal.

- Création de la crèche des Girafes réalisée par Bernard Saillol qui a reçu un prix national à la 11ème édition Palmarès Aluminium Technal pour l'écriture architecturale et technique (60 places de crèche).

- EHPAD Gaston Larrieu : construction de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

- EHPAD Alex Lizal : réhabilitation de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) des Camélias qui prend le nom du peintre Alex Lizal.



- Réhabilitation du quartier Cuyès (chantier de 20 millions d'euros)

- Pôle d'échange multimodal : aménagement et restructuration du quartier de la Gare, porte d'entrée du territoire et de Dax avec plus d'un million de voyageurs par an.



- Déplacement doux :

- Création en 2012 des navettes gratuites « Vitenville » à partir de parkings relais par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, en partenariat avec les villes de Dax et de St-Paul-lès-Dax. Il s'agit d'un service gratuit de navettes toutes les 10 à 15mn, organisé sur 4 lignes express au départ de 6 parkings périphériques (4 à Dax et 2 à St-Paul-lès-Dax).

- Mise en place du réseau Cyclenville, un service de vélos partagés mis à disposition gratuitement dans 12 stations dispersées sur le territoire, soit l'équivalent de plus de 100 vélos disponibles à Dax, St-Paul-lès-Dax et Yzosse pour se déplacer tout en respectant l'environnement.

PROJETS TERRITORIAUX À VENIR

- Réhabilitation des Halles de Dax
- Restauration et restructuration de la Bibliothèque en médiathèque
- Aménagement des espaces extérieurs de Cuyès
- Plan de résorption de l'habitat insalubre dans le quartier du Sablar
- Refonte de la signalétique du centre-ville
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes handicapées
- Création d'un golf avec un système d'arrosage qui utilise une eau recyclée de la station d'épuration.
- Construction d'un complexe nautique sur un ancien site industriel à proximité du centre-ville, par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.



Ville de Dax

Rue Saint-Pierre

40 100 Dax

05 58 56 80 00

www.dax.fr



Visite du jury régional le 5 août 2016